

Jean Claude UTARD.

LE FONDS CINEMA DE LA BIBLIOTHEQUE MENILMONTANT.



Mémoire présenté à l'E.N.S.B. sous la direction de
Marcelle BEAUDIQUEZ.

Villeurbanne-1981.

1981/38

Je tiens à remercier ici, pour leur accueil et leurs conseils, l'ensemble des conservateurs et bibliothécaires des établissements étudiés dans ce mémoire.

Je remercie plus particulièrement Germaine FRIGOT et Marcelle BEAUDIQUEZ, pour le temps qu'elles m'auront consacré, et l'aide précieuse qu'elles m'auront fournie.

SOMMAIRE.

<u>I) Le fonds cinéma de Ménilmontant.</u>	P. 1.
- Volume du fonds.	
- Composition du fonds.	
Méthode.	
Résultats et analyse.	
<u>II) L'aspect spécialisé du fonds de Ménilmontant.</u>	P. 13.
- Les fonds spécialisés des bibliothèques de la Ville de Paris, création et institution.	
Lancry.	
Picpus.	
Comparaison.	
- L'aspect spécialisé du fonds Ménilmontant.	
Les collections de revues.	
L'élargissement de la notion de document.	
Le public spécialisé.	
<u>III) La constitution d'un fonds cinéma : problèmes et propositions.</u>	P. 23.
- Problèmes généraux.	
- Problèmes particuliers à un fonds cinéma.	
- Le public d'un fonds cinéma à Paris.	
Définition de ce public.	
L'animation et la publicité.	
Le déménagement de la bibliothèque Ménilmontant.	
<u>Annexe 1</u> : Adresses des bibliothèques étudiées.	P. 34.
<u>Annexe 2</u> : "Enquête" au Centre Beaubourg.	P. 35.
<u>Annexe 3</u> : Adresses des principales librairies parisiennes de cinéma.	P. 38.
<u>Annexe 4</u> : Choix de différents organismes louant des films.	P. 39.
<u>Bibliographie commentée.</u>	P. 41.

LE FONDS CINEMA DE MENILMONTANT.

Le fonds cinéma de la bibliothèque de Ménilmontant (ou Centrale du XX^{ème} arrondissement) est né de l'initiative de deux conservateurs qui s'y sont succédés : Mr. G. BAUDIN et Mlle G. FRIGOT. Ces deux bibliothécaires se sont intéressés au cinéma à une époque où celui-ci luttait encore pour conquérir sa place de " 7^{ème} art ", où renaissait l'édition française de cinéma (début des Cahiers du Cinéma en 1951 puis de Positif en 1952, apparition de collections de qualité consacrées par des éditeurs au cinéma : Cinéma d'aujourd'hui chez Seghers ou 7^e art au Cerf), mais où les ouvrages de cinéma étaient peu ou mal représentés dans les bibliothèques de lecture publique. L'idée de privilégier un rayon de livres de cinéma était donc nouvelle pour son temps (fin des années 50).

VOLUME DU FONDS CINEMA.

Dès 1968 le fonds comprenait 338 titres. Son accroissement est continué puisqu'en juin 1981 il en compte 655 (688 si on y ajoute certaines biographies classées sous la cote Dewey 927), ce qui représente une augmentation de 93,79% (ou de 103,55%). Il s'est accru dans la mesure où les conservateurs ont réussi à réserver sur la masse totale des crédits qui leur étaient attribués, une part sensible consacrée au cinéma.

Ce fonds a fait l'objet d'une attention constante et d'une politique continue en ce sens que chaque année les conservateurs ont essayé d'acheter l'ensemble de la production éditoriale française de qualité. Toute sélection n'était due qu'à un problème de crédit. D'autre part ce fonds était enrichi, par des achats d'ouvrages antérieurement parus, pour combler d'éventuels retards d'acquisitions, par l'achat en librairies spécialisées de livres et de numéros de revues épuisés chez les éditeurs, enfin par l'abonnement aux principales revues de cinéma. Cette politique a permis la création d'un fonds homogène.

Très rapidement s'est alors posé le problème de la conservation. La plupart des ouvrages d'une bibliothèque de lecture publique sont en effet éphémères, destinés à être détruits à la mesure de leur

succès. Au contraire, la constitution d'un fonds spécialisé nécessite l'adoption de mesures de protection. C'est ainsi que tous les ouvrages de cinéma ont été soigneusement reliés. Ils continuent aujourd'hui à l'être alors que la plupart des livres sont simplement recouverts d'un film plastique (système " Filmolux "). Cela retarde quelque peu la mise à la disposition des lecteurs des derniers ouvrages acquis. Objets d'une demande urgente, certains livres peuvent alors être directement mis au prêt, avec une simple protection "Filmolux". Aux premiers signes de faiblesse ces ouvrages seront à nouveau retraités, et cette fois envoyés à la reliure.

Les revues sont elles aussi conservées, reliées en recueils factices (annuels, semestriels etc). Ces recueils sont consultables sur place, exceptionnellement prêtées à domicile. Parallèlement, l'achat dans les librairies spécialisées des numéros manquants ou de ceux précédant un abonnement a permis la constitution de collections complètes de certaines des grandes revues françaises de cinéma.

Malheureusement, il n'existe aucun catalogage distinctif des ouvrages du fonds cinéma. Ils sont classés comme le reste de la bibliothèque en Dewey. Cependant, deux classes coexistent : la 778 où sont rangés tous les ouvrages acquis avant 1971. A cette date, et suite à un changement intervenu dans la classification Dewey, cette cote fut réservée aux seuls livres sur la photographie. Ceux de cinéma eurent désormais la cote 791.43. Les bibliothécaires de Ménilmontant n'eurent ni le temps, ni les moyens, de retraiter et recataloguer les ouvrages anciens, et donc de les regrouper sur un même rayon.

Le fonds cinéma de Ménilmontant comprend donc en juin 1981, 336 volumes en 791.43, 390 volumes en 778, et deux volumes en 778.5 (concernant les techniques du cinéma amateur et du super-8). Tous ces livres sont au prêt : la majeure partie en libre-accès, l'autre en réserve. Cette réserve appelée ici " annexe " n'existe que par l'exiguïté et la disposition des locaux; elle est logée en fait dans une mezzanine où sont aussi installés les bureaux de la bibliothèque.

Nous pouvons ajouter à ce fonds cinéma 28 volumes mis en " usuel " et 191 recueils factices de revues; ce qui porte le volume du fonds à un total de 947 volumes, soit 2,5% environ de la masse totale de la bibliothèque, et 4% environ du fonds documentaire.

Ce décompte ne comprend pas un certain nombre (33) de biographies classées sous la cote Dewey 927. Ces biographies en rapport avec le cinéma sont soit des ouvrages d'assez faible qualité (certains titres de la collection Têtes d'affiche des éditions PAC), soit surtout des mémoires : Par moi-même de Lauren Bacall, ou les autobiographies romancées de Simone Signoret. Leur apport à un fonds cinéma peut être considéré comme marginal.

Quoi qu'il en soit, le volume de ce fonds ne peut s'apprécier que par la comparaison de quelques autre fonds de cinéma. Une comparaison a donc été faite avec les bibliothèques suivantes :

-- Deux grandes bibliothèques de lecture publique de la Ville de Paris : Picpus et Clignancourt. Ces dernières, récemment construites, ont une superficie supérieure à 1500 m², et sont considérées dans le Schéma directeur d'implantation des bibliothèques de la Ville de Paris comme des " bibliothèques principales " . *

-- Une bibliothèque de la Ville, Lancry, appartenant à la même catégorie que Ménilmontant : celle dite des " bibliothèques de secteur ". Recevant approximativement les mêmes crédits, jouant le même rôle, elles sont cependant différentes en ce que Lancry, nouvellement bâtie, dispose de 570 m², alors que Ménilmontant tient (avec un fonds plus important) dans un local viellot de 150 m².

Toutes ces bibliothèques ont une clientèle de quartier. Leur vocation est encyclopédique; elles sont ouvertes à tous public. Ajoutons qu'elles comprennent toutes, sauf Ménilmontant, une section jeunesse et une discothèque.

-- La B.P.I. du Centre Beaubourg, qui elle aussi s'adresse au grand public. Cette orientation a dicté la composition de son fonds cinéma : proposer le plus large choix d'ouvrages à l'exception des collections jugées insignifiantes et des thèses. Des ouvrages rares



* Rappelons que le schéma directeur distingue, dans les bibliothèques parisiennes, la hiérarchie suivante :

- Bibliothèque principale,
- Bibliothèque de secteur,
- Bibliothèque moyenne,
- Comptoir de prêt.

achetés en librairies complètent, comme à Ménilmontant, les collections. La B.P.I. est par contre la seule de ces bibliothèques de lecture publique à proposer des livres étrangers : son public est de ce point de vue beaucoup plus cosmopolite que celui d'une bibliothèque de quartier. (Ces livres étrangers trouveraient-ils leurs lecteurs à Ménilmontant ?)

-- Le Centre de documentation théâtrale et cinématographique de Bron. Cette bibliothèque constitue un des des départements autonomes de la Bibliothèque inter-universitaire de Lyon. Elle est plutôt réservée aux étudiants et professeurs de l'Université, même si son ouverture est assez réelle dans les milieux lyonnais du théâtre ou de l'animation de ciné-clubs. Son audience ne dépasse pas celle d'un public spécialisé et déjà motivé. Les enseignements tirés de cette dernière comparaison porteront donc plutôt sur la composition du fonds.

-- Enfin, un dernier élément d'analyse sera apporté par l'étude d'un catalogue de la production éditoriale francophone disponible : Le Cinéma en 100.000 pages : catalogue général de l'édition cinématographique de langue française : 1980. Comparaison qui nous montrera les relations existant entre la composition d'un fonds et la production éditoriale.

La lecture d'un premier tableau statistique (voir page suivante) fait aussitôt apparaître l'importance du fonds de Ménilmontant : il dépasse de loin les autres fonds cinéma des bibliothèques parisiennes; il représente près de la moitié du centre spécialisé de Bron. De même son volume relatif au total du fonds " adultes " est marquée : 2,5%. (Notons qu'à Beaubourg le rayon cinéma doit représenter 0,5% environ du fonds total).

Le fonds de Ménilmontant comporte plus de volumes qu'aucun autre fonds parisien, mais il s'accroît proportionnellement plus vite, alors que l'enveloppe budgétaire de Ménilmontant est plus restreinte. Cet accroissement est, il est vrai, assez difficile à discerner car nous ne possédons des statistiques d'acquisitions que par grandes classes documentaires. Les achats en livres de cinéma sont donc noyés dans ceux de la classe 700.

IMPORTANCE DES FONDS CINEMA. (Nombre de titres et volumes).

- Juin 1981 -

	Ménil.	Lan.	Picpus	Clig.	Beau.	Bron	Catal.	
Généralités	35	6	9	28	46	37	15	
Dictionnaires Encyclopédies	21	5	9	8	44	73	10	
Bibliographies Filmographies	20	2	3	3	16	41	13	
Histoire	78	19	30	54	276	204	101	
Biographies	154	59	45	110	509	372	216	
Essais Critiques	103	9	15	41	241	107	104	
Sémiologie	45	4	6	22	149	104	42	
Théorie Technique	21	7	3	8	40	52	22	
Littérature et cinéma	12	4	4	7	13	13	14	
Propos divers	45	5	15	16	47	150	48	
Scénarios Découpages	89	16	28	37	208	139	134	
Accessoires Décors	1	-	1	-	17	7	-	
Production Distribution	3	1	2	1	32	34	16	
Musique	5	1	1	3	13	15	8	
Western	13	2	3	4	19	28	7	
Documentaires Courts métrages	2	-	-	-	22	12	2	
Dessins animés	8	3	1	6	20	10	7	
	<u>655</u>	<u>143</u>	<u>172</u>	<u>349</u>	<u>1712</u>	<u>1398</u>	<u>759</u>	Titres
	756	154	209	377	?	1470	814	Volumes
Recueils de périodiques	<u>191</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>				
	947	154	209	377			Volumes
Soit	2,5%	1%	0,5%	0,6%	environ, du fonds total.			
Biographies classées en 927	33	14	31	29 Titres.				

L'ensemble des statistiques ci-dessous ne concerne que la section adultes.

	Ménilm.	Lancry	Picpus	Clignancourt	
Crédits alloués en 1978 :	69 800	?	153 700	183 200	Francs.
Montant des acquisitions en 1978 :	50 379	?	115 580	126 650	Francs.

	Ménilm.		Lancry		Picpus		Clignancourt	
	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978
Acquisitions de la classe 700								
- en volumes :	223	203	95	175	168	138	486	475
- en % des acquisitions de documentaires	9,3%	11,3%	5%	7%	3,9%	2,9%	4,2%	4,5%

Fonds cinéma

- en % du fonds de documentaires :	--	4%	--	1,68%	--	0,95%	--	1,04%
------------------------------------	----	----	----	-------	----	-------	----	-------

Les acquisitions de Ménilmontant dans cette classe 700 (où sont elles-mêmes privilégiées les acquisitions sur le cinéma) apparaissent donc bien plus importants que dans les autres bibliothèques de Paris.

Enfin, il semble que cette classe documentaire fasse, à Ménilmontant plus qu'ailleurs, l'objet de nombreux prêts aux lecteurs.

	Ménilm.		Lancry		Picpus		Clignancourt	
	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978
Nombre de lecteurs actifs adultes ..:	2248	2371	?	1540	4027	4357	?	8332
Nombre de volumes du fonds adultes :	--	30325	--	13661	--	35447	--	60631
Classe 700								
- Nombre de prêts	4346	4084	3863*	3758*	3423	3384	8338	7917
- % des prêts du fonds des documentaires	11,1%	11%	17,7%*	17,4%*	7,3%	7,7%	6,9%	7,4%

* Ces résultats doivent être divisés par deux : la classe 700 comporte à Lancry 20% de B.D. Ces B.D. représentent 50% des prêts de cette classe.

Tous ces tableaux révèlent l'importance du fonds de Ménéilmontant. Ils semblent aussi lui reconnaître une certaine audience. Reste à savoir quel type de livres il possède.

COMPOSITION DU FONDS.

Analyser la composition d'un fonds implique un classement, une répartition des ouvrages contenus, par genres et par sujets. Pour décider de cette répartition, examinons d'abord les différents systèmes de classification et catalogage en vigueur dans les bibliothèques que nous étudions.

Rappelons que les bibliothèques de la Ville de Paris utilisent la seule classification Dewey, laquelle ne permet aucun sous-classement des ouvrages de cinéma. Ces derniers sont donc tous classés indifféremment en 791.43 (ou en 778 pour les vieux ouvrages à Ménéilmontant). La cote est composée de cet indice suivi des trois premières lettres du nom de l'auteur.

Plus fins, et cette fois indices d'une répartition par sujets et contenus sont la C.D.U. employée à Beaubourg et surtout la classification utilisée à Bron. Cette bibliothèque se sert d'un système de classement dérivé de celui mis au point par l'Université de Bristol, et ici, appliqué aux seuls arts du spectacle.

II existe donc à Bron plusieurs grandes classes :

YX pour les ouvrages de théâtre,

YXX pour la musique,

YXZ pour la danse,

YXP pour le cinéma... Des divisions semblables se re-

trouvent dans chaque classe :

en YX seront les généralités sur le théâtre et

en YXP celles sur le cinéma;

en YX 1 les dictionnaires et encyclopédies sur le théâtre

et en YXP 1 les dictionnaires et encyclopédies de cinéma.

La cote d'un livre est donc constituée de cet indice et des trois premières lettres du nom de l'auteur. Malheureusement, aucun système de sous-cote ne permet d'indiquer des notions de pays ou d'époque. Ce que peut faire la C.D.U.; laquelle, d'autre part, distingue un certain nombre de genres de cinéma : film policier, politique, cinéma fantastique etc. Le classement de l'Université de Bristol ne différencie que le western et le film documentaire ou de court métrage.

Cependant, ce système a l'avantage de mieux indiquer le type de contenu des ouvrages : ainsi, en C.D.U. sont classés sous la cote 791.6 tous les livres sur la mise en scène et les metteurs en scène. Or, ces ouvrages sont de quatre types :

- entretiens avec des metteurs en scène,
- biographies ou autobiographies,
- essais sur la technique de la mise en scène,
- scénarios et découpages de films.

A Bron, ces livres sont au contraire rangés dans quatre différentes rubriques.

Chacune de ces classifications a son intérêt. La C.D.U. précise assez finement le sujet d'un livre; le système employé à Bristol ou à Bron insiste plutôt sur la typologie de son contenu. C'est pourquoi nous l'utiliserons pour l'analyse de nos fonds cinéma. Ajoutons tout de même qu'à Bron comme à Beaubourg les bibliothécaires souhaiteraient une classification particulière, pensée en fonction de la spécificité du cinéma; et que la mise en valeur du fonds de Ménilmontant appellerait un catalogage plus fin.

Suivant la classification de Bristol, nous distinguerons donc dans nos fonds 17 rubriques :

- Généralités.
- Dictionnaires et encyclopédies.
- Bibliographies et filmographies. Dans cette catégorie figurent les diverses éditions de L'Année du cinéma (éditions Calmann-Lévy), de La Saison cinématographique (publiée par la Revue du cinéma, Image et son), et des ouvrages de ce style.
- Histoire. Division qui renferme aussi les divers livres sur les cinémas nationaux : ouvrages sur le cinéma hongrois, ou le jeune cinéma italien par exemple.
- Biographies. Seuls des livres de qualité y sont en général comptés (dans les bibliothèques de Paris les autres biographies sont à la cote 927). Nous y trouverons par exemple les divers titres de la collection Cinéma d'aujourd'hui chez Seghers et aujourd'hui chez Pierre Lherminier.
- Essais, critiques cinématographiques et commentaires.
- Sémiologie et esthétique. Par rapport à la rubrique précédente, celle-ci recense des ouvrages plus difficiles, de niveau universitaire : ceux de Christian Metz par exemple.

- Théorie et technique.
- Littérature et cinéma. Cette catégorie comprend des livres " mixtes " : ouvrages traitant des relations entre le cinéma et les expériences littéraires, théâtrales, artistiques au sens large (Cinéma et Surréalisme), ou textes inspirés par le cinéma à un écrivain (Sur le cinéma de Jorge Luis Borges).
- Propos divers. Y figurent principalement des " entretiens ". Avec des metteurs en scène, parfois des acteurs...
- Scénarios et découpages.
- Accessoires et décors. Ouvrages techniques consacrés à ces questions.
- Production et distribution. Rubrique où sont envisagés les aspects économiques, financiers et commerciaux de l'industrie cinématographique.
- Musique. Y sont rangés des livres sur la musique de film, mais aussi sur les comédies musicales, les films de rock etc.
- Documentaires et courts métrages.
- Western.
- Dessins animés. De même que les deux précédentes divisions, cette classe renvoie à un genre cinématographique : les livres qui y sont placés sont fort divers, ouvrages d'analyse, d'histoire (celle de Walt Disney), ou simples témoignages...

La lecture du tableau de la page suivante nous renseignera principalement sur deux points : le fonds Ménilmontant est à l'image de la production éditoriale française; il se distingue nettement des divers fonds de cinéma des autres bibliothèques parisiennes.

A l'image de la production française, ou francophone si l'on tient compte de certains ouvrages belges ou suisses distribués sur le marché français et acquis par nos bibliothèques (Nouvelles Editions Marabout, L'Age d'homme). Il faut alors rappeler que les bibliothèques de la Ville de Paris ne possèdent aucun ouvrage étranger sur le cinéma, à la différence des centres de Beaubourg et de Bron où ils représentent près de 25% du fonds.

La politique suivie à Ménilmontant consistait donc à acheter l'essentiel de la production française, ou francophone, de qualité. Elle aspirait à être exhaustive. D'où l'étroite corrélation qui se retrouve entre la composition du fonds et la production française de livres de cinéma. Sauf en deux aspects :

Répartition par sujets des fonds cinéma. (Juin 1981).

	Ménil.	Lan.	Picpus	Clig.	Beau.	Bron	Catal.
Généralités	5,34	4,20	5,23	8,02	2,69	2,65	1,98 %
Dictionnaires Encyclopédies	3,21	3,50	3,49	2,29	2,57	5,23	1,32 %
Bibliographies Filmographies	3,05	1,40	1,74	0,86	0,93	2,94	1,71 %
Histoire	11,91	13,28	17,44	15,47	16,12	14,59	13,31 %
Biographies	23,51	41,25	26,17	31,52	29,73	26,62	28,46 %
Essais Critiques	15,73	6,28	8,72	11,75	14,08	7,65	13,70 %
Sémiologie	6,87	2,80	3,49	6,30	8,70	7,44	5,53 %
Théorie Technique	3,20	4,90	1,74	2,29	2,34	3,72	2,90 %
Littérature et cinéma	1,83	2,80	2,33	2,00	0,76	0,92	1,85 %
Propos divers	6,87	3,50	8,72	4,58	2,75	10,73	6,32 %
Scénarios Découpages	13,59	11,19	16,29	10,60	12,15	9,94	17,66 %
Accessoires Décors	0,15	--	0,58	0,29	0,99	0,50	-- %
Production Distribution	0,45	0,70	1,16	0,29	1,87	2,43	2,11 %
Musique	0,77	0,70	0,58	0,86	0,76	1,07	1,05 %
Western	1,99	1,40	1,74	1,16	1,11	2,00	0,92 %
Documentaires Courts métrages	0,31	--	--	--	1,28	0,86	0,26 %
Dessins animés	1,22	2,10	0,58	1,72	1,17	0,71	0,92 %
	100	100	100	100	100	100	100 %

Ménil. = Ménilmontant. Lan. = Lancry.

Clig. = Clignancourt. Beau. = Beaubourg.

Catal. = " Le Cinéma en 100.000 pages : catalogue général de l'édition cinématographique de langue française, 1980. "

- la bibliothèque de Ménilmontant comprend proportionnellement moins de biographies et de scénarios que l'édition française n'en offre;

- elle est par contre mieux fournie en ouvrages de référence : dictionnaires, encyclopédies, essais, sémiologies.

Nous retrouvons là les diverses perspectives présidant en fait à la création d'un fonds spécialisé : opérer une certaine sélection de la production courante, acquérir les ouvrages de référence (y compris par l'achat en librairies de livres anciens), enfin conserver l'ensemble de ces acquisitions de manière à toujours accroître la richesse documentaire du fonds. (Le fonds Ménilmontant comprend environ un quart de titres aujourd'hui épuisés, et ce pourcentage est sensiblement plus élevé si l'on considère les seuls ouvrages de qualité).

Inversement, les défaillances de l'édition française sont aussi celles de la bibliothèque Ménilmontant, sauf en ce qui concerne les aspects économiques du cinéma, domaine qui semble y être sous-représenté.

La présence d'ouvrages étrangers explique la richesse de certains fonds : " histoire " et " sémiologie " à Beaubourg; " dictionnaires/encyclopédies ", " théorie/technique " et " western " à Bron. Son incidence est plus difficile à discerner. Dans tous les cas elle renforce des catégories de livres de qualité. Il apparaît aussi qu'elle vient combler certains vides de l'édition française : en western ou en théorie. De même il n'existe aucun ouvrage français conséquent sur certains cinémas nationaux.

Malgré les écarts entraînés par cette présence, ou cette absence, de livres étrangers, on ne peut que constater la ressemblance entre les fonds de Bron et de Ménilmontant. Une cohérence certaine s'en dégage; cohérence que nous ne retrouvons pas dans les autres fonds cinéma des bibliothèques parisiennes. Ceux-ci comportent proportionnellement trop de livres en des domaines où justement la production française de faible valeur est abondante (en " histoire " ou en " biographies "), et pas assez dans le champ des ouvrages de référence (bibliographies, filmographies, essais, sémiologies). Une étude plus poussée de ces fonds révèle, d'autre part, un certain manque d'homogénéité : absence d'ouvrages importants, ou plus simplement, faible niveau des acquisitions certaines années. Au contraire,

l'analyse des dates d'acquisitions des ouvrages de cinéma à Ménilmontant démontre le caractère continu et régulier de la politique d'achats.

Important par son volume, cohérent et homogène dans sa composition, riche en ouvrages de référence, le fonds cinéma de Ménilmontant est déjà représentatif de l'édition cinématographique francophone des années cinquante à qujourd'hui.

Bien sûr, on pourrait souhaiter qu'il soit un fonds minimum; fonds que l'on trouverait dans toute bibliothèque publique d'une certaine importance. Force est de reconnaître son unicité, son originalité. Du moins dans les bibliothèques de la Ville de Paris. Notons enfin que malgré d'assez faibles moyens budgétaires la bibliothèque de Ménilmontant possède un fonds d'ensemble solide, sans lacune apparente; bref que la constitution d'un rayon cinéma n'a pas été poursuivie au détriment d'une autre section.

Par là, ce fonds cinéma fait objectivement partie des fonds spéciaux et privilégiés qui existent actuellement dans quelques unes des bibliothèques de la Ville de Paris. D'autant qu'il propose certains documents et services spécifiques qui amènent à s'interroger sur son statut et sur la spécialisation vers laquelle il tend.



L'ASPECT SPECIALISE DU FONDS DE MENILMONTANT.

Si l'on réfléchit aux caractères selon lesquels on reconnaît une bibliothèque ou un fonds spécialisés, trois critères peuvent être définis et retenus :

- un fonds spécialisé s'adresse à une catégorie particulière de lecteurs, lecteurs spécialisés, souvent fort motivés;
- il procure à ses lecteurs des documents relatifs à un domaine restreint et défini de la connaissance;
- il peut enfin aussi fournir à ses lecteurs un certain nombre de services particuliers, services que les autres bibliothèques n'assurent pas ou fort peu.

C'est en se fondant sur ces trois éléments que nous pourrions examiner en quoi le fonds cinéma de Ménilmontant se rapproche d'un fonds spécialisé.

Mais il faut auparavant éclairer un autre aspect de la définition d'une bibliothèque spécialisée; tenir compte d'un quatrième critère souvent ignoré, alors qu'il est fondamental. Ce dernier critère est d'ordre institutionnel :

- un fonds spécialisé est aussi défini par la reconnaissance officielle de sa spécialisation par l'institution (administrative et politique) dont il dépend. De cette reconnaissance découlent des moyens budgétaires, et parfois même la constitution d'un public propre.

C'est pourquoi nous examinerons d'abord la politique de création de fonds spécialisés dans les bibliothèques de lecture publique de la Ville de Paris, et ensuite seulement, étudierons les aspects plus classiquement bibliothéconomiques de ces fonds.

LES FONDS SPECIALISES DES BIBLIOTHEQUES DE LA VILLE DE PARIS, CREATION ET INSTITUTION.

Trois fonds spéciaux existent à l'heure actuelle dans les bibliothèques parisiennes de lecture publique : un fonds " sports " à la bibliothèque Lancry, un fonds " musique " à Picpus, un fonds " cinéma " à Ménilmontant. En fait, ces trois cas recouvrent des réalités bien divergentes. Ces réalités diffèrent d'autant plus qu'il n'existe à ce jour aucun document émanant du Bureau des Bibliothèques relatif à l'existence de ces fonds spécialisés. Cet aspect n'a pas été abor-

dé par le Schéma directeur. Il fut simplement l'objet d'une discussion, lors d'une réunion tenue en 1978 par les conservateurs des bibliothèques de la ville. Bien qu'aucune décision n'ait été prise, le Bureau des Bibliothèques semble maintenant encourager certains de ces fonds. Leurs statuts demeurent cependant inégaux.

Lancry est en effet le seul fonds spécialisé reconnu comme tel par l'administration; le seul dont il est fait mention sur les dépliants publicitaires des bibliothèques de Paris. Il a été créé dès l'ouverture de la bibliothèque en décembre 1974..Il a été voulu fonds spécialisé sur les sports par les élus de l'arrondissement, qui désiraient ainsi intégrer la bibliothèque à l'établissement sportif dans lequel elle est installée. Ce bâtiment comporte, outre la bibliothèque située au quatrième étage, un gymnase en sous-sol, un centre de jeunes et de loisirs dont les salles sont louées à des associations privées loi 1901 qui y exercent diverses activités, enfin les locaux d'un " Club Recherches et Loisirs ". L'établissement est mitoyen avec une école maternelle, et il devait aussi abriter au départ un centre de médecine sportive. Ce projet fut abandonné. Toujours à l'origine, les élus souhaitaient la création d'une bibliothèque uniquement axée sur les sports. C'est devant l'opposition de l'administration qu'il fut décidé de construire une bibliothèque à vocation encyclopédique (comprenant aussi une section jeunesse et une discothèque) qui comporterait un fonds spécial sur le sport. La notion de " sports " est prise au sens large : le fonds comprend aussi des ouvrages sur les jeux, la danse, voire la tauromachie.

Cette reconnaissance officielle du fonds a eu deux conséquences immédiates. Elle a donné à la bibliothèque Lancry des moyens budgétaires supplémentaires, elle l'a autorisé à en faire la publicité.

La bibliothèque Lancry dispose donc d'un budget légèrement supérieur au budget normalement alloué à une bibliothèque équivalente (bibliothèque dite " de secteur "). Ce supplément est censé alimenter le fonds spécialisé. Cependant, aucun quota budgétaire ne lui est spécifiquement attribué. Chaque année, la bibliothèque Lancry reçoit donc une somme globale pour l'ensemble de ses acquisitions. Une simple mention manuscrite précise, dans le formulaire qui lui est alors adressé, que cette somme doit aussi servir au fonds d'ouvrages de sports. Il appartient donc au conservateur de cette bibliothèque de décider de la somme allouée au sport, de la dégager en fonction des opportunités présentes.

De même, la bibliothèque Lancry dispose d'un nombre d'emplois très légèrement supérieur à celui d'une bibliothèque de sa taille : sur les 11 personnes travaillant à Lancry, une d'entre elles est donc chargée de l'entretien du fonds spécial. Un espace particulier a d'ailleurs été aménagé à ce fonds dans une partie de la salle de lecture.

Enfin, la publicité faite à ce fonds l'amène à recruter ses lecteurs bien au delà des limites de l'arrondissement, comme nous le verrons plus loin.

Le fonds musique de la bibliothèque Picpus fut, pour sa part, constitué par le transfert de la moitié du fonds de livres et partitions de la discothèque Couperin, rue François Miron, à la fermeture de celle-ci en 1975.* L'autre moitié alla à la bibliothèque Buffon.

Si ce fonds Couperin fut à l'origine de l'actuel fonds musique, l'initiative des bibliothécaires de Picpus en a fondé l'existence distincte. A l'opposé, il n'y eut pas naissance d'un fonds particulier à Buffon : les collections héritées de Couperin sont poursuivies et enrichies, mais les livres sont mélangés à l'ensemble du fonds adultes, et les partitions rangées dans la discothèque.

Après discussion avec l'administration, il fut admis que le fonds musique disposerait, à Picpus, d'une salle propre, et qu'exceptionnellement un conservateur serait nommé à la discothèque, pour en fait s'occuper plus particulièrement du fonds.

L'existence de ce fonds est donc semi-officielle. Cela se traduit au niveau budgétaire : rallonge spéciale de 4000 F. en 1978 pour le fonds, budget annuel de la bibliothèque légèrement supérieur à ce qu'il devrait être. Par ailleurs, le formulaire annuel d'allocation des crédits acquisitions mentionne de façon manuscrite que ces derniers doivent aussi servir à l'achat de documents pour " la bibliothèque musicale ".

* A cette date, se sont installés dans ces locaux de la rue François Miron, les services centraux de la Discothèque de Paris. Ce service centralise l'achat, le contrôle, l'équipement des disques, pour l'ensemble des discothèques de la Ville de Paris.

Cette reconnaissance n'existe absolument pas pour le fonds cinéma de Ménilmontant, qui, nous l'avons vu, résulte des seules initiatives locales. Aucun crédit particulier ne lui a jamais été attribué.

Tout ceci se répercute bien évidemment sur l'ampleur des fonds : ceux de Lancry ou Picpus possèdent plus de livres et d'abonnements, leur importance relative à l'ensemble de la bibliothèque est plus marquée.

	Lancry	Ménilmontant	Picpus	(chiffres de 1978)
<u>Fonds total " adultes "</u>				
- Nombre de volumes :	13 661	30 325	34 857	
- dont documentaires :	9 142	21 007	22 198	
<u>Classe 700</u>				
- Nombre de volumes :	1 069	2 743	1 699	
- % du fonds documentaire	11,7 %	13,05 %	7,7 %	
- Nombre de prêts ...:	1 869	4 084	3 384	
- % du prêt total des documentaires	8,7 %	11 %	7,7 %	
--- <u>Fonds cinéma</u>				
- Nombre de volumes :	----	847	---	
- % du fonds documentaire	1,68 %	4 %	1,04 % environ	
<u>Fonds spécialisé sports</u>				
- Nombre de volumes :	1 954	/	/	
- % des documentaires:	21,37 %	/	/	
- Nombre de prêts ...:	2 716	/	/	
- % du prêt total des documentaires	12,4 %	/	/	
<u>Fonds spécialisé musique</u>				
- Nombre de volumes :	/	/	2 019	
- % des documentaires :	/	/	9,1 %	
- Nombre de prêts	/	/	1 806	
- % du prêt total des documentaires	/	/	4,1 %	

	Lancry (sport)	Ménilmontant (cinéma)	Picpus (musique).
Nombre de volumes en 1981	1 862	947	1 684 livres
Nombre de périodi- ques en cours en 1981	21	6	1 271 partitions
Crédit alloué en 1981 à la section adultes	75 000*	85 000	210 000 Francs
(acquisitions)			

* mais les ouvrages de sport peuvent aussi être acquis sur les crédits de la section jeunesse : 25 000 francs en 1981.

Rappelons d'autre part que Picpus et Lancry disposent de moyens en personnel inconnus à Ménilmontant. Que de plus, ils possèdent une autonomie géographique : salle propre à Picpus, coin isolé de la salle de lecture à Lancry; alors qu'à Ménilmontant le fonds cinéma est noyé dans la masse des collections encyclopédiques (pour partie en libre accès, pour partie en réserve), et que les revues de cinéma figurent indistinctement au présentoir général des revues.

De même n'y a t-il aucun catalogage particulier des ouvrages de cinéma, ni aucun fichier distinct : les livres de cinéma figurent au fichier général auteurs et au fichier matières, dont les tranches " cinéma " et " critique cinématographique " sont, il est vrai assez détaillées. Les deux autres fonds, au contraire, possèdent leurs fichiers propres. A Picpus, le fichier est composé de quatres parties : auteurs, matières, partitions classiques - classées au nom de l'auteur -, partitions de jazz, pop, folklore et chansons. Celui de Lancry regroupe fichier auteurs et fichier matières. Tous ces fonds sont classés en Dewey, mais les ouvrages de sport de Lancry font l'objet d'un sous-classement. Sur chaque livre de sport est collée une pastille rouge numérotée de 1 à 10. Ces diverses sous-classes redivisent le fonds (1 = généralités, 2 = biographies etc) et décident de l'emplacement des ouvrages sur les rayons.

A ce point de l'étude, le fonds cinéma n'apparaît guère comme un authentique fonds spécialisé, mais plutôt comme un rayon quelque peu privilégié au sein d'une bibliothèque encyclopédique.

Or, il présente aussi certains aspects qui le rapprochent de la

définition et de la fonction d'un fonds spécialisé.

L'ASPECT SPECIALISE DU FONDS MENILMONTANT.

Revenons à l'examen bibliothéconomique de nos trois fonds : offrent-ils certains services spéciaux ? ont-ils un public particulier ? Pour ces derniers aspects, ils présentent bien des ressemblances ; et leur étude révélera leur originalité au sein des bibliothèques parisiennes. Fonds très spéciaux, mi-réels mi-rêvés, ils ont certaines des fonctions des véritables bibliothèques spécialisées. Le fonds cinéma, malgré la faiblesse de ses moyens, parvient lui aussi à entrer dans cette catégorie ; il y fait même preuve de hardiesse.

La bibliothèque de Ménilmontant offre, en effet, certains services et documents que l'on s'attend à trouver dans un centre spécialisé. A ceci, il faut ajouter que ses conservateurs ont pris en compte la fonction de conservation inhérente à la constitution d'un fonds spécialisé.

Créer un fonds spécialisé suppose un enrichissement continu des collections et la préservation de celles-ci. C'est la raison pour laquelle tous les ouvrages de cinéma sont, à Ménilmontant, soigneusement reliés. Ce qui ne se retrouve qu'à un moindre degré à Picpus, et quasiment pas à Lancry. Parallèlement, les revues de cinéma sont elles aussi reliées en recueils factices, recueils qui peuvent être consultés sur place. A l'inverse, Picpus et Lancry prêtent les derniers numéros de leurs revues et détruisent les autres.

Ces mesures de conservation se sont jointes à Ménilmontant à une politique d'achats de livres épuisés et des numéros manquants des revues, chez les libraires d'occasion ou les libraires spécialisés. Ces acquisitions étaient d'ailleurs financées par les recettes propres de la bibliothèque (la caisse des amendes) selon un arrangement passé avec le Bureau des bibliothèques. Des contraintes particulières à l'édition cinématographique française expliquent d'ailleurs ce recours fréquent aux librairies : très souvent, les éditeurs français n'ont pas eu de politique suivie d'édition de cinéma ; les collections ont été interrompues à certaines époques, parfois abandonnées, voire reprises par un autre éditeur. De même, les périodiques n'ont pas toujours été suivis : l'histoire de Positif est jalonnée de changements d'éditeurs et d'adresses ; la revue Lumière

n'eut que quelques numéros. Toutes ces variations appellent une attention particulière du bibliothécaire s'occupant de cinéma : lecture de la presse spécialisée, surveillance étroite des abonnements...

Les achats d'ouvrages rares ou épuisés se sont aussi pratiqués à Picpus. La politique suivie à Lancry a par contre été différente : elle vise plutôt à proposer le plus large choix possible d'ouvrages " grand public ", qu'à constituer un panorama restreint de livres difficiles. Elle se veut plutôt reflet de la production française courante de livres de sport que miroir de connaissances approfondies. Mais la production de livres de sport est beaucoup plus abondante que celle d'ouvrages de cinéma ou de musique, et une prétention d'exhaustivité en ce domaine nécessiterait d'autres moyens financiers. Toujours est-il que Lancry a suffisamment à faire avec l'édition courante " grand public ".

A l'opposé, le désir d'exhaustivité se rencontre à Picpus et Ménilmontant; étant entendu qu'il ne s'applique qu'à la production francophone. (Souvenons-nous, qu'aucune de nos bibliothèques, sauf dons, ne possède d'ouvrages étrangers). Enfin, ces deux bibliothèques au contraire de Lancry, ont choisi de proposer à leurs lecteurs un certain nombre d'ouvrages de haut niveau scientifique; leurs fonds s'étendent jusqu'au " haut de gamme " de la production éditoriale.

La bibliothèque de Ménilmontant met donc à la disposition de ses lecteurs une bonne part de l'édition cinématographique française. Elle y ajoute des collections suivies et bien fournies des principales revues.

Pour un rapide inventaire, énumérons :

- les collections complètes de L'Avant-scène cinéma et des Cahiers du cinéma,
- une collection quasi complète de Positif,
- la collection complète de Cinéma depuis 1961, et un rattrapage presque achevé des numéros de cette revue pour les années 50,
- La Revue du cinéma, image et son : collection complète depuis 1968,
- l'ensemble des numéros de l'éphémère revue Lumière,
- la collection complète, depuis sa création en 1979, de Filmographie, revue de la Fédération Loisirs et Culture,
- la collection originale de La Revue du cinéma (1946-49), et sa réédition en fac-similé.

La présence de livres épuisés, et surtout l'étendue - rare pour une bibliothèque de lecture publique de cette importance - des collections de revues peuvent rendre des services appréciables aux usagers du fonds. Leur utilisation, jointe à celle des instruments de référence (dictionnaires, encyclopédies, filmographies) permet par exemple de retrouver la plupart des films de l'histoire du cinéma; même si la démarche bibliographique procède par tâtonnements et demeure assez longue.

Le fonds Ménilmontant propose aussi à ses lecteurs des dossiers de press. Ceux-ci se présentent sous la forme de chemises contenant des coupures de presse tirées du dépouillement de journaux et magazines non-spécialisés : les quotidiens nationaux parisiens, le Nouvel observateur, Télérama. Les dossiers sont surtout consacrés à des metteurs en scène : sous chaque nom figure un ensemble de critiques des films de l'auteur. Quelques autres chemises traitent de cinémas nationaux, ou de problèmes particuliers du cinéma (dossiers sur les festivals par exemple).

Ces dossiers sont malheureusement réduits par le manque de personnel. Commencés plusieurs fois, interrompus souvent, ils ont été cependant régulièrement tenus depuis 1980, grâce au travail de stagiaires du C.A.F.B. et à celui d'une sous-bibliothécaire affectée à leur maintien... dans la mesure où ses nombreuses autres tâches le lui permettent.

La bibliothèque Lancry ne fait pas de dossiers de presse, mais il est vrai que le domaine ne s'y prête guère (sauf moyens considérables) et que leur intérêt y est peut-être discutable. La bibliothèque Picpus inaugure les siens, avec les mêmes problèmes de personnel.

La bibliothèque Ménilmontant possède encore quelques autres types de documents, à l'heure actuelle inexploités. Par manque de place, de temps, de moyens. Il s'agit d'affiches et de photos (combien ?). Certaines des photos sont intéressantes, et ont déjà été présentées dans une exposition tenue à la bibliothèque même, sur les lieux du spectacle du XX^{ème} arrondissement. Elles montrent l'architecture des salles de cinéma du quartier : les " Folies Belleville ", le " Ménil-Palace " ou le " Gaumont Gambetta " construit par l'architecte de la Samaritaine, Henri Sauvage.

Ce type de documents, absent dans les autres fonds, et, à Ménil-

montant, non traité et par conséquent ignoré du public, pose d'ailleurs pour son éventuelle exploitation, des problèmes que nous aborderons plus loin.

L'élargissement de la notion de document, leur conservation, la présence de collections complètes de revues, la fourniture de services spécifiques, tous ces éléments distinguent le fonds Ménilmontant des traditionnelles bibliothèques de lecture publique et de leurs habituels usages. Par là, le fonds Ménilmontant détient une originalité certaine : il forme effectivement l'ébauche d'un futur fonds spécialisé. Il l'annonce.

Reste à envisager la question de son public. L'existence d'un potentiel public spécialisé fréquentant ce fonds se pose d'ailleurs en termes similaires à Picpus. Il débouche sur la question de la publicité à accorder à de tels fonds.

Lancry est la seule bibliothèque dont la spécialisation soit affichée : dans les dépliants des bibliothèques de Paris, par des encarts publicitaires dans l'Officiel des spectacles. Son fonds est donc connu au-delà des limites de son quartier, même si il est d'abord utilisé par une clientèle locale. Conçu pour le grand public, accessible au lecteurs de la section jeunesse que peuvent y emprunter, il satisfait d'abord la clientèle du quartier. Celle-ci prise les ouvrages sur le foot ou les arts martiaux; elle suit certaines modes sportives (pendant un temps, les récits de navigations solitaires, à un autre, les livres sur le skate-board). Mais ce fonds attire aussi des lecteurs spécialisés : élèves de l'I.N.S., enseignants en éducation physique. Public auquel s'ajoutent certains lecteurs envoyés là par les autres bibliothèques de Paris, au vu de leurs demandes. Le résultat est que le fonds est assez utilisé, plus que les autres fonds : 12,7 % du prêt des documentaires.

Les fonds de Picpus et Ménilmontant sont beaucoup plus discrets. Dans les deux cas, il appartient aux bibliothécaires de faire leur propre publicité. Leurs usagers lointains les ont en général découvert grâce au " bouche à oreille ", ou par les conseils et orientations d'autres bibliothécaires de la Ville. A Picpus s'est ainsi créé un public de professeurs de musique, d'étudiants en musicologie de la Sorbonne, d'élèves de conservatoires, ou simplement, de musiciens amateurs sensibles à la possibilité d'emprunter des partitions. L'accès à ce fonds nécessite une inscription particulière : 978 lecteurs y sont inscrits en juin 1981. (La bibliothèque Picpus comptait,

22

en 1978, 4516 lecteurs actifs pour la section adultes, et 1942 pour la jeunesse. Le décompte des lecteurs inscrits dans une de ces deux sections et à la bibliothèque musicale n'est malheureusement pas disponible). La bibliothèque Picpus essaie aujourd'hui d'étendre son audience, par la publication d'un bulletin d'information. Celui-ci mentionne l'existence du fonds musique.

La fréquentation du fonds cinéma procède des mêmes voies. Beaucoup de ses utilisateurs ont été adressés par les autres bibliothèques. D'autre part, il avait été tiré en 1968 un catalogue de son fonds cinéma. Catalogue fort bien fait, classant les livres par genres, terminé par un répertoire des collections et revues possédées par la bibliothèque et par un index des auteurs. Ce catalogue avait été amplement distribué aux lecteurs habituels et aux collègues des autres bibliothèques de Paris.

Il s'est donc formé un petit noyau de lecteurs motivés : animateurs de ciné-clubs, étudiants. Plus fréquemment, le fonds répond à une demande particulière d'un usager d'une autre bibliothèque parisienne. Lecteur envoyé à Ménilmontant pour la recherche de tel livre ou tel numéro de revue. Cette clientèle spécialisée est encore restreinte. Plus importante paraît être l'utilisation d'une partie du fonds par les habitués normaux de la bibliothèque. La lecture rapide des fiches de prêt montre que certains types d'ouvrages sont couramment sortis : biographies des célébrités, albums bien illustrés, ouvrages sur certain genres cinématographiques (film policier ou film fantastique et de science-fiction).

Une utilisation plus poussée des autres parties de ce fonds dépend en fait de l'élargissement du public spécialisé, et donc de la publicité faite pour ce fonds. A condition aussi qu'on lui donne les moyens d'être attractif.

Le problème se pose d'ailleurs en termes similaires pour l'ensemble des fonds spécialisés des bibliothèques de Paris, où il apparaît que les prêts sont inférieurs à l'importance relative des fonds. (voir tableau ci-dessus).

La question de l'existence d'un public motivé est vitale pour la constitution d'un fonds spécialisé. Elle peut, ou non, justifier sa réalisation. C'est donc en fonction du public que l'on doit envisager toute création de bibliothèque spécialisée. Cependant, la constitution d'un fonds cinéma pose bien d'autres types de problèmes, principalement à Paris, où existent déjà des centres de documentation cinématographique.

LA CONSTITUTION D'UN FONDS CINEMA : PROBLEMES ET PROPOSITIONS.

Constituer un fonds spécialisé en cinéma dans une bibliothèque de la Ville de Paris, c'est aborder deux types de problèmes : les premiers sont, de façon générale, ceux de tout fonds spécialisé en bibliothèque de lecture publique; tandis que les seconds portent sur les aspects particuliers d'un fonds cinéma. C'est aussi répondre à une question cruciale : le public qui justifierait la réalisation d'un tel fonds existe-t-il ?

PROBLEMES GENERAUX.

Globalement, ils se résument à une suite de problèmes matériels. Créer un fonds, c'est accorder à une entité bibliothéconomique, des moyens en place, en crédits, en personnel.

L'existence d'un fonds spécialisé appelle en premier lieu de la place : il faut que le fonds se distingue géographiquement dans la bibliothèque. Une salle, ou au moins un coin particulier de la salle de lecture doit lui être réservé. Ceci le met en évidence aux yeux des lecteurs, et leur en facilite l'utilisation.

L'ensemble des éléments constitutifs d'un tel fonds doivent être considérés. Ce fonds doit être en libre accès, et il doit comprendre un espace de consultation (chaises et tables), une série de rayons où seront regroupés tous les ouvrages en circulation du fonds (distinguer cependant usuels et ouvrages du prêt), un fichier autonome, un présentoir des revues spécialisées. On peut y adjoindre un présentoir des nouveautés. Cet espace doit tenir compte des accroissements ultérieurs du fonds, et prévoir de la place pour les dossiers de presse et autres documents éventuels.

Il doit être défini en fonction des autres départements de la bibliothèque, en relation avec l'aménagement général du bâtiment. Ainsi faut-il décider de l'accès autonome ou non au fonds spécialisé. Si son accès est indépendant, ce qui nous semble préférable, il faut alors installer un poste de renseignement et de surveillance pour ce seul fonds; ce qui entraîne une augmentation du nombre des postes de travail. De même, il convient de distinguer le prêt des ouvrages du fonds de celui des autres sections de la bibliothèque, et ce même en l'absence d'une inscription particulière au fonds spécialisé.

La politique d'acquisition doit aussi être pensée en relation avec le reste de la bibliothèque. Pour délimiter la part des achats réservée au fonds; mais aussi pour décider de certaines acquisitions. Ainsi les ouvrages " mixtes ", traitant à la fois du sujet du fonds et d'un autre sujet, seront-ils réservés au fonds spécialisé ou mis en rayon dans le reste du fonds encyclopédique ? Faudrait-il les acquérir en double ? Tout dépend alors des moyens financiers...

Plus les crédits seront importants, plus le fonds sera riche. Cela étant évident, nous parlerons plutôt des modalités de leur attribution.

Notons d'abord qu'il n'est pas nécessaire de créer un budget autonome pour le fonds. Les crédits peuvent continuer, comme aujourd'hui, à être accordés à la bibliothèque dans son ensemble, et leur répartition décidée localement. Mais la reconnaissance officielle du fonds, par l'attribution de finances supérieures à celles que la bibliothèque peut attendre, encourage fortement à le maintenir et le continuer.

D'autre part, ces crédits ne doivent pas concerner que les seules acquisitions. Avec des crédits calculés sur la base d'une bibliothèque principale, (cela devient juste pour une bibliothèque de secteur), on peut à la rigueur assurer et la lecture encyclopédique, qui demeure prioritaire, et la constitution du fonds spécialisé. A condition d'être sélectif dans les autres domaines, et de ne pas concevoir le fonds dans un secteur où la production de livres est pléthorique. Les difficultés proviennent surtout de la faculté d'utilisation des crédits : la quasi impossibilité actuelle de les utiliser pour acheter des ouvrages d'occasion et des livres étrangers. Pareillement, les crédits " reliure " doivent permettre de traiter tous les livres et revues du fonds spécialisé, et des crédits " matériel et fourniture de bureau " être prévus pour l'exploitation des documents autres que les livres (les affiches, photos, documents audio-visuels etc, que le fonds peut, le cas échéant, comprendre).

Le personnel, enfin, doit être suffisamment nombreux pour assurer la surveillance, la gestion et l'exploitation du fonds, ainsi que le renseignement et l'aide du lecteur.

Pour être exploitable, un fonds spécialisé demande en effet plus que le simple catalogage habituel, il nécessite un dépouillement très

précis. Ce sont ces dépouillements qui permettent l'utilisation valable des périodiques et des ouvrages mixtes. Mais, avec la réalisation des dossiers de presse, ils représentent des activités dispendieuses en temps et en travail. Ne pas y recourir aboutit, par contre, à une sous-utilisation de fonds.

Une autre exigence propre aux fonds spécialisés nécessite elle aussi un personnel supplémentaire : l'aide et le renseignement du lecteur revêtent un côté plus délicat, plus complexe, que dans les autres bibliothèques. Par exemple, en cinéma, aider un usager à retrouver un film et ses critiques, dans les revues de l'époque, dans les filmographies et ouvrages de référence, exige une personne rompue à ce genre de recherche, et pouvant y sacrifier un temps assez long.

PROBLEMES PARTICULIERS D'UN FONDS CINEMA.

Certaines questions se posent spécialement à la constitution d'un fonds cinéma. Elles concernent principalement l'étendue des types de documents que le fonds peut envisager d'acquérir; mais elles débouchent sur une délimitation du public que l'on veut atteindre. Bien entendu, elles ont aussi leurs exigences financières, leurs incidences en matériels et personnels souhaitables.

Il convient d'abord de donner à un tel centre la possibilité de se procurer des ouvrages étrangers : en cinéma, la production anglo-saxonne est majoritaire, quantitativement et qualitativement. De même, le centre doit offrir le plus large possible éventail de revues, y compris de revues étrangères.

Fonds cinéma de	Ménilmontant	Beaubourg	Bron
Abonnements à des revues françaises	6	11	14
Abonnement à des revues étrangères	-	7	8
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total	6	18	22

Nombre de revues françaises de cinéma en 1980 : 23 (en diffusion N.M.P.P.).

Un réel emploi de ces revues appelle que soit résolue la question de leur conservation, et abordée celle de leur dépouillement. A ce dépouillement peut s'ajouter celui de la presse non-spécialisée, et

la réalisation de dossiers de presse, principalement, de dossiers de critiques de film. Il faut alors que le fonds spécialisé, ou soit directement abonné à cette grande presse (quotidiens nationaux, principaux hebdomadaires), ou puisse récupérer ces journaux après leur utilisation dans la bibliothèque dont il dépend. De plus, ces dossiers demandent un certain matériel, surtout si l'on envisage leur conservation : les coupures de presse doivent être collées sur des feuilles cartonnées individuelles, elles même reliées dans des classeurs à clef (cf à l'Arsenal).

L'ensemble de cette documentation périodique est déjà abondante (beaucoup plus que dans le domaine musical), mais on peut proposer, dans une bibliothèque de cinéma, l'existence d'autres genres de documents. Les premiers sont les affiches et les photos (photos de travail, photos de film). En ce domaine, on se heurte malheureusement à l'impossibilité presque totale de se les procurer gratuitement, objets d'un marché actif. La bibliothèque de l'Arsenal qui en possède d'importantes collections, les a acquises principalement par dons et par le dépôt légal. Ces solutions n'existent pas, ou fort peu, pour une bibliothèque publique de Paris, qui devrait alors ou bien déboursier de grosses sommes pour acquérir ces documents, ou bien compter sur les hypothétiques bonnes relations d'un bibliothécaire et d'un propriétaire de salle compatissant. Dans tous les cas ces acquisitions demeurent aléatoires. La conservation de ces documents est aussi plus difficile : entoilage des affiches, meubles spéciaux pour ranger ces documents à plat et à l'abri de la lumière etc.

On peut aussi s'attendre à trouver dans un fonds cinéma des documents audio-visuels. Relativement facile à constituer est un fonds de musiques de films sur disques ou cassettes. Le traitement de ces matériaux ne pose pas de problème insoluble : la Discothèque de Paris s'occupe déjà de l'achat, du catalogage et du traitement des disques, et bientôt des cassettes. Une collaboration pourrait donc s'instituer entre elle et un fonds spécialisé. Certains problèmes internes à la bibliothèque sont par contre à résoudre : disques et cassettes seront-ils conservés dans le fonds même, ou seront-ils confiés à la discothèque, tandis que le fonds n'en garderait que le fichier ?

Plus délicate serait la création de collections de diapositives, dans la mesure où leur acquisition est assez complexe : variété des

diffuseurs, absence de tout catalogue des diapositives disponibles en France, absence de revues professionnelles sur ce sujet. Cependant, certaines collections sont aisément accessibles : albums diapositives édités par l'Avant-Scène (il en existait huit en 1980, un sur le western, et sept consacrés à des grands réalisateurs de l'histoire du cinéma, de Jean Renoir à Jean-Luc Godard). Ces diapositives pourraient être prêtées, ou visionées sur place comme à la B.P.I. (dans ce cas, prévoir le matériel adéquat).

On peut enfin rêver d'une bibliothèque qui serait aussi cinémathèque, grâce à la présence de vidéo-films et vidéo-cassettes. Un obstacle demeure à leur utilisation : celui du coût encore élevé des films et des magnétoscopes. Leurs acheteurs sont aujourd'hui en nombre restreint, mais ce marché connaît déjà une rapide expansion, caractérisée par une certaine baisse des prix, par l'apparition de nombreux points de vente spécialisés, de clubs de location des films vidéo, de revues spécifiques, enfin par un choix croissant du nombre de films disponibles. (Un détour dans un drugstore parisien en rend vite compte). On peut d'ailleurs prévoir une prochaine diminution du coût des appareils et des vidéos.

Leur éventuel emploi appelle cependant quelques remarques. Quant au choix des titres d'abord : faut-il acquérir, pour un fonds cinéma des films documentaires ou des fictions ? Le rayon cinéma de la B.P.I. ne comprend que des documentaires : sur l'industrie cinématographique, sur le tournage d'un film, sur la réalisation des films d'animation etc. Ces divers documentaires sont relativement peu demandés, et nous pouvons nous interroger sur leur possible utilité dans une bibliothèque de lecture publique, surtout si celle-ci demeure une bibliothèque de quartier. Certainement plus appréciés seraient des films de fiction. Là encore, il faudra opérer un choix vigoureux : privilégier les " classiques du cinéma " ? proposer plutôt des films actuels et grand public ? Le choix devra être lié à la composition du fonds, à l'existence des autres documents. Afin que le lecteur qui consulte le scénario et le découpage d'un film important puisse aussi visionner ce dernier. D'autre part, il faudra décider entre le prêt de ces films et leur consultation sur place.

Parallèlement, il faut envisager les problèmes de conservation de ces films (chambre froide), et ceux, juridiques et financiers, des droits qui s'y rapportent. Observons, sur ce sujet, que la B.P.I. achète pour 10 ans les droits sur les films qu'elle " possède ". Un

accord spécial avec la SACEM l'autorise à dupliquer (même chose pour les disques) : la bobine originale est conservée intacte et sert à la reproduction, la bande recopiée sert à la consultation. La projection sur place du film est considérée comme un usage privé, et, à ce titre, tolérée.

Une négociation avec la SACEM, pour l'usage de films dans une autre bibliothèque parisienne, est donc envisageable. Il existe bien déjà un accord global, passé par le Bureau des bibliothèques avec la SACEM, pour l'audition des disques dans les discothèques de Paris. Une telle négociation apparaît évidemment plus du ressort du Bureau des bibliothèques que d'un conservateur isolé.

Cet ensemble de questions, ces divers choix possibles, renvoient en dernière instance au problème du public visé. Son importance, ses demandes doivent dicter la composition du fonds, doivent décider des documents à acquérir.

LE PUBLIC D'UN FONDS CINEMA A PARIS.

Tout se résume à savoir si il y a place pour un nouveau fonds cinéma dans une bibliothèque de Paris.

En effet, Paris n'est pas dépourvu de centres de documentation cinématographique. Deux grandes bibliothèques spécialisées existent déjà, et leurs activités sont même complémentaires.

D'un côté existe donc la bibliothèque de l'Arsenal, département de la Bibliothèque Nationale, spécialisée dans les arts du spectacles recevant le Dépôt légal des livres, périodiques et affiches des sujets qui la concernent : cinéma, théâtre, danse, cirque etc. De l'autre, existe la bibliothèque professionnelle de l'IDHEC (Institut des Hautes Etudes Cinématographiques). Une certaine collaboration s'est installée entre ces deux bibliothèques, ou du moins s'est créé un partage des tâches : ainsi, l'Arsenal achète systématiquement les grandes bibliographies et filmographies étrangères, mais elle délaisse le secteur des ouvrages étrangers de théorie, de technique ou de sémiologie, qu'au contraire la bibliothèque de l'IDHEC se procure. Pareillement, l'Arsenal constitue des dossiers de presse à partir des journaux non spécialisés (français et francophones), mais elle abandonne à la bibliothèque de l'IDHEC le dépouillement des

revues spécialisées et professionnelles.

A ces deux établissements, il convient d'ajouter les 30 000 volumes qui dorment encore dans les caisses de la Cinémathèque du Palais de Chaillot, et qui doivent un jour ou l'autre donner naissance à une nouvelle bibliothèque de cinéma.

Il n'est pas souhaitable de vouloir rivaliser avec ces centres spécialisés. Leurs usagers sont très motivés et très particuliers : professeurs, étudiants et historiens du cinéma, professionnels du cinéma, documentalistes travaillant pour des firmes cinématographiques... Ce public, très difficile et exigeant, souvent axé sur les archives de l'histoire du cinéma, ne se contentera pas du petit fonds spécial d'une bibliothèque publique. Des archives étendues manqueront toujours à un pareil fonds. L'impossibilité de retrouver des documents anciens, la difficulté de se procurer affiches, photos etc, s'opposent à la création d'un centre s'adressant à nouveau à la même clientèle. Pour celle-ci, on peut parler d'une certaine saturation documentaire sur Paris.

Il faut donc délimiter un autre public, non étroitement spécialisé, susceptible cependant de se déplacer pour fréquenter un fonds cinéma. Ce public existe-t-il à Paris ? Une réponse à cette question peut être trouvée dans le succès du rayon cinéma de la bibliothèque Beaubourg. Deux clientèles s'y repèrent : celle du grand public, d'abord, qui feuillette les revues récentes, apprécie les albums illustrés (même étrangers) et les biographies de vedettes ; une seconde qui regroupe des étudiants, des professeurs, des cinéphiles et animateurs de ciné-clubs, qui vient à Beaubourg pour son assez large choix d'ouvrages, pour ses livres anciens ou étrangers, pour ses collections de revues. En plus nombreux, nous retrouvons à la B.P.I. les deux mêmes types d'utilisateurs du fonds cinéma de Ménilmontant. C'est en fonction de ce public qu'il faut penser notre fonds cinématographique.

Cette option demeure celle du grand public. Mais le fonds lui fournirait un choix d'ouvrages plus vaste que ce à quoi on s'attend dans une bibliothèque publique. Il éviterait, par contre, une spécialisation " haut de gamme " trop fine, et abandonnerait la collecte des documents originaux. Il proposerait surtout certains services spécifiques. En premier lieu, il travaillerait en collaboration avec les centres de recherche spécialisés, vers lesquels il renverra éventuellement certains lecteurs. Une bonne connaissance de l'ensem-

ble documentaire parisien sur le cinéma s'impose donc. En ce sens, notre fonds serait aussi un centre d'orientation.

Le choix des divers types de documents susceptibles d'être accueillis dans notre fonds est, lui aussi, fonction du public. Affiches et photos ne sont pas, à l'heure actuelle, demandés par les lecteurs. Ni à Beaubourg, ni à Ménilmontant. Il est vrai, que peu habitué à rencontrer ce genre de document dans une bibliothèque, le lecteur ne pense guère à le réclamer. En matière de bibliothèques, c'est l'offre qui crée la demande... Mais il y a tout lieu de penser qu'en lecture publique, affiches et photos seraient plus consommées qu'étudiées... ce qui, vu leur coût, peut justifier leur mise à l'écart. Par contre, la mise à la disposition du public de films vidéo, rencontre beaucoup d'enthousiasme (cf annexe 2). Elle correspond mieux à cette option grand public plus haut définie.

Quant aux services apportés par le fonds, le premier reste le prêt à domicile. A lui seul, il justifie une bonne partie de la fréquentation des actuels fonds spéciaux des bibliothèques de la Ville de Paris.

Le dépouillement des revues, la constitution de dossiers, peuvent former d'autres éléments attrayants pour un tel fonds. Il est cependant dommage de refaire un travail déjà soigneusement mené, ou à l'Arsenal, ou à la bibliothèque de l'IDHEC. Des compromis peuvent être trouvés, toujours en fonction l'option grand public de notre fonds : le dépouillement peut se limiter à certaines revues, aux principaux articles; les dossiers de presse ne concerner que la critique cinématographique des principaux quotidiens. N'y a-t-il pas moyen, d'ailleurs, de collaborer avec les centres spécialisés; de photocopier, par exemple, certains des dossiers de l'Arsenal? Certains matériels peuvent aussi faciliter ces tâches : un usage intensif de la photocopie (mais les photocopies résistent-elles à l'usage du temps ?), la constitution de certains dossiers sur microfilms ou microfiches (sur divers sujets, surtout techniques, cela éviterait la manipulation de toute une poussière de documentation). Evidemment ces matériels restent onéreux, et parfois, réclament une formation du personnel à leur emploi.

Une fois ce fonds cinéma constitué, reste à attirer son public potentiel. Celui-ci doit dépasser les limites du quartier pour que le

fonds ne soit pas sous-employé.

D'où le recours à la publicité . Celle-ci peut se faire selon des moyens classiques : dépliants, encarts dans les journaux du quartier, relations inter-bibliothèques... Elle peut aussi chercher à toucher directement le public des lecteurs spécialisés : encarts dans les revues de cinéma? Mais il faut noter que ces dernières ne sont guère disposées à assurer la publicité d'un fonds où l'on pourrait consulter gratuitement leurs collections...

A son tour, l'animation peut attirer des lecteurs. Mais on peut difficilement la rapporter au seul fonds spécialisé. Une animation s'adresse à tous publics, elle doit concerner l'ensemble des lecteurs et mettre en valeur la totalité de la bibliothèque. Trop étroite, axée uniquement sur le fonds spécialisé, elle se heurterait fatalement au petit nombre de livres et documents disponibles. C'est particulièrement vrai pour la musique et le cinéma. Le problème est peut-être différent en sport, dont les thèmes sont aisément grand public, et où les sujets et possibilités d'animation sont variés. Lancry n'en pratique pas moins ~~moins~~ une politique d'animation éclectique.

Aucune animation n'a donc été spécialement conçue pour le fonds musique à Picpus, ou celui de cinéma à Ménilmontant. Ces deux bibliothèques proposent pourtant de nombreuses activités : expositions, conférences, projections de films... Mais ces activités visent plutôt à faire connaître l'existence de la bibliothèque, à l'insérer dans la vie culturelle locale, dans l'histoire du quartier (cf l'exposition à la bibliothèque Ménilmontant sur les lieux du spectacle dans le XX^{ème}); bref, à faire de la bibliothèque un lieu attrayant et vivant, apte à attirer un public au départ peu intéressé par la lecture et à lui dédramatiser son accès aux livres. Cette politique veut finalement changer l'image de marque des bibliothèques, trop souvent ressenties comme des lieux clos, surannés et ennuyeux. D'où l'éclectisme des animations proposées : citons, en 1981, pour la seule bibliothèque Picpus, une rencontre avec des éditeurs de poésie, une animation musicale sur le reggae, une exposition sur les visages et paysages de l'Ethiopie etc.

Ajoutons, en ce qui concerne le cinéma, que les expositions qui s'y rapportent sont très souvent ennuyeuses; que la juxtaposition de photos de films est plutôt lassante, et qu'il convient alors de trouver d'autres éléments exposables, maquettes de décor, costumes, ou de faire appel au côté technique du cinéma en montrant schémas et vieux appareils etc. Que, d'autre part, le cinéma lui-même n'est

qu'un des supports possibles de l'animation, et que la constitution dans les locaux de la bibliothèque d'un ciné-club, comme à Beaugrenelle, si elle transforme l'établissement en petit centre culturel, n'a que peu d'incidences sur la consommation des livres.

L'instauration de liens étroits entre le fonds spécialisé et les activités locales existant en son domaine est, par contre, fort judicieuse : affichage des programmes de ciné-clubs et salles de cinéma du quartier pour Ménilmontant, des concerts pour Picpus, présence des bulletins, affiches et tracts de diverses sociétés sportives à Lancry. Ces contacts avec les associations locales (qui complètent ceux que la bibliothèque doit normalement entretenir) peuvent parfois aboutir sur des réalisations et animations communes; ils permettent enfin de toucher directement ce public motivé recherché par le fonds spécialisé.

Quittant maintenant notre fonds idéal pour revenir à celui, réel, de Ménilmontant, nous retrouvons les mêmes préoccupations, les mêmes souhaits. Ce fonds peut, d'ors et déjà, rendre de grands services. Le prêt des livres, les collections de revues, sont ses attraits. Mais tout développement conséquent de ce fonds se heurte actuellement au manque de place (150 m² pour toute la bibliothèque !) et de personnel.

Le déménagement prochain de la bibliothèque vers la rue Saint-Blaise peut apporter quelques solutions à ce problème. Dans ces locaux plus vastes (600 m²), il est peut-être possible, si la nouvelle bibliothèque n'est pas obligée d'accueillir une section jeunesse, de rassembler tous les ouvrages et revues de cinéma et d'attribuer un coin spécifique au fonds. Demeureront alors les problèmes de crédits et de personnel. Ces questions devront être résolues si l'on désire réellement mettre en valeur ce fonds : permettre un catalogue distinct, lui attribuer un fichier propre...

Ce transfert pose enfin un autre type de problème : celui de l'emplacement géographique. La bibliothèque de Ménilmontant a l'avantage d'être située dans un centre commerçant du XX^{ème}, et sur un noeud de communications, métros et autobus de la place Gambetta. Son accès facile explique que nombre de ses lecteurs habitent dans d'au-

tres arrondissements de Paris. La rue Saint Blaise est, elle, située à la périphérie du quartier, assez à l'écart des moyens de transport. Elle est, de plus, au centre d'une zone en rénovation : ilôts insalubres à détruire, immeubles à construire, voie piétonnière en projet. Son audience locale risque d'être longue à former; les lecteurs actuels de Ménilmontant peuvent désertier, et un nouveau public être lent à venir. Cette situation géographique peut pareillement influencer sur l'éventuelle fréquentation de son fonds cinéma. Il est à craindre que l'existence d'un fonds spécialisé soit plus facile à envisager au centre de Paris que sur ses pourtours, sauf à lui accorder publicité et moyens, sauf à le transformer en authentique centre spécialisé.

ANNEXE 1.ADRESSES DES BIBLIOTHEQUES ETUDIEES.Bibliothèques de la Ville de Paris :

- Bibliothèque Ménilmontant.
Adultes.
Mairie, rue du Japon; 75 020 Paris. Tél. : 636 31 18.
- Bibliothèque Picpus.
Adultes, jeunesse, discothèque.
70 rue de Picpus; 75 012 Paris. Tél. : 345 82 22.
- Bibliothèque Lancry.
Adultes, jeunesse, discothèque, fonds spécial sports.
Centre Jean Verdier,
11 rue de Lancry; 75 010 Paris. Tél. : 203 25 98.
- Bibliothèque Clignancourt.
Adultes, jeunesse, discothèque.
29 rue Hermel; 75 018 Paris. Tél. : 254 13 93.

Bibliothèque Publique d'Information.

Centre Georges Pompidou,
75 191 Paris Cedex 04.
Tél. : 277 12 33.
Public info : 278 16 48.

Bibliothèques spécialisées sur le cinéma.

- Centre de documentation théâtrale et cinématographique : bibliothèque interuniversitaire de Lyon. Droit-lettres (Bron-Parilly).
Avenue de l'Université; 69 500 Bron.
- Bibliothèque de l'Arsenal.
1 rue Sully; 75 004 Paris. Tél. : 277 44 21.
- Bibliothèque de l'Institut des Hautes Etudes Cinématographiques.
Parc de la Villette,
211 avenue Jean Jaurès; 75 019 Paris. Tél. : 201 62 71.

Rappelons qu'il existe aussi un Service de documentation au Centre National de la Cinématographie, 12 rue de Lubeck; 75 016 Paris. Tél. : 553 92 01 et 553 93 40.

ANNEXE 2." ENQUETE " AU CENTRE BEAUBOURG.

J'ai procédé à une rapide " enquête " parmi les lecteurs du rayon cinéma de la B.P.I. Cette interrogation ne prétend pas être scientifique, ni même représentative des lecteurs de la bibliothèque Beaubourg, et cependant ses résultats me semblent intéressants. Au moins, ils me paraissent instructifs de ce que des lecteurs attendent d'une bibliothèque de cinéma.

L'enquête a été menée le soir, entre 19 et 22 heures, à un moment donc où le public de la B.P.I. est beaucoup plus jeune, beaucoup plus étudiant que le reste de la journée. A une heure, aussi, où les visiteurs et promeneurs ont quasiment disparu.

J'ai donc interrogé 19 personnes, alors qu'elles étaient en train de consulter des ouvrages du fonds cinéma. En leur expliquant le pourquoi de mon enquête, je leur ai posé, dans l'ordre ci-dessous, les questions suivantes :

- Qu'est-ce que vous faites ? êtes-vous étudiant ou travaillez-vous ?
- Comment trouvez-vous le fonds de cinéma ? Pourquoi venez-vous à Beaubourg le consulter ?
- Qu'est-ce que vous feriez pour l'améliorer ?
- Que penseriez-vous, si on y ajoutait
 - des affiches ?
 - des photos ?
 - des dossiers de presse (critiques de films etc) ?
 - des disques ?
 - des films-vidéos ?

Pour ces deux derniers types de documents, je demandais aussi si leur présence à Beaubourg étaient appréciés, si ils étaient utilisés .

Enfin, je posais quelques questions subsidiaires : possession d'un magnétoscope ? Inscription dans une autre bibliothèque ? Connaissance des bibliothèques de l'Arsenal ou de l'IDHEC ?

Sur ces 19 personnes, 12 étaient des étudiants, 7 avaient une profession et parmi ces dernières, il y avait 2 professeurs.

Une bonne partie de ce public était fortement motivée :

- 2 étudiants en cinéma,
- 2 étudiants avaient des U.V. de cinéma dans le cursus de leurs études,
- 1 étudiant en histoire travaillait sur le cinéma comme reflet de la période historique qui l'intéressait,
- 1 des professeurs était animateur de ciné-club dans une banlieue de Paris,
- l'autre professeur, de lettres, se définissait comme cinéphile parlant souvent de cinéma avec ses élèves.

Soit un ensemble de 7 lecteurs spécialisés (36,8 % de l'échantillon).

Si la bibliothèque elle-même est jugée " cool ", " sympa ", " moderne ", le rayon cinéma est plus précisément apprécié pour son grand choix de livres et ses collections de revues (8 personnes évoquent le nombre des revues pour justifier l'attrait du rayon). Cependant, l'ambiance même de la bibliothèque, son " ouverture " et sa " décontraction " jouent un rôle non négligeable dans son succès, plusieurs personnes préférant fréquenter Beaubourg que d'autres bibliothèques jugées " ternes "...

Peu de propositions spontanées pour améliorer le fonds, si ce n'est le désir qu'il y ait plus de livres, plus de revues... Réponse attendue, et qui n'engage guère.

Par contre 3 personnes regrettent spontanément de ne pouvoir emprunter des documents. Tous, lorsque je leur en parle, s'enthousiasment pour cette idée, même si certains (6) sont conscients des problèmes que ce prêt pourrait causer (absence de documents recherchés). Presque tous se plaignent déjà de la difficulté de trouver les livres à leur place...

Affiches et photos ne déclenchent qu'un intérêt poli : un vague " ce serait bien... " Est-ce parce que ce type de document ne se trouve guère en bibliothèque ? Seuls les étudiants de cinéma, l'historien et les 2 professeurs manifestent de l'attention à ce genre de document. Mais ces derniers connaissent tous les bibliothèques de l'Arsenal et de l'IDHEC. Un seul étudiant, en cinéma, les fréquente.

Les dossiers de presse semblent mieux accueillis, y compris parmi les lecteurs non-spécialistes : 9 personnes se disent très intéressées.

La musique de film n'a que très peu d'amateur : aucune personne n'a utilisé les disques du rayon cinéma, aucune personne ne recherche particulièrement à écouter de telles musiques... Cependant, toutes se déclarent très satisfaites de la possibilité d'audition de disques à la bibliothèque Beaubourg : 6 personnes ont déjà utilisé ^{de} faculté.

Reste la proposition de mettre des films dans le rayon. Quatre lecteurs ont spontanément fait part de leur désir de voir des films, à leur rythme, en vision individuelle. Ces lecteurs sont très contents de l'aspect multi-médias de Beaubourg, de la possibilité d'y visionner des films (2 l'ont déjà fait), même si ils y regrettent l'absence de films de fiction. Enfin, toutes les personnes interrogées - sauf une - se sont grandement enthousiasmées devant cette idée, et plus encore devant celle de prêter à domicile ces films vidéo.

Malheureusement, seul l'animateur de ciné-club possédait déjà un magnétoscope.

ANNEXE 3.Adresses des principales librairies parisiennes de cinéma.

Les plus anciennes, peut-être les plus sérieuses :

- Ciné-contact : 24 rue du Colisée; 75 008 Paris. Tél.: 256 17 71.
Fondée en 1955 par Pierre Lherminier.
Beaucoup de titres anglo-saxons.
- Le Minotaure : 3 avenue des Beaux-Arts; 75 006 Paris.
Tél. : 033 73 02.
Fondée en 1950 par Roger Cornaille. Important choix d'ouvrages
anciens et épuisés.

Trois librairies importantes par les collections d'affiches et de photos qu'elles proposent :

- Atmosphère : 7-9 rue Francis de Pressensé; 75 014 Paris.
Tél.: 542 29 26.
- Volume 31 : 31 avenue Mac Mahon; 75 017 Paris. Tél. : 380 40 90.
- Le Zinzin d'Hollywood : 7 rue des Ursulines; 75 005 Paris.
Tél. : 633 48 43.

Enfin :

- Le Coupe Papier : 19 rue de l'Odéon; 75 006 Paris.
Tél. : 033 65 95.
Plutôt spécialisée en théâtre.
- La Fontaine : 13 rue de Médicis; 75 006 Paris. Tél. : 326 76 28.
- Lutèce : 29 rue Monge; 75 005 Paris. Tél. : 326 32 16.
- Les Feux de la rampe : 2 rue de Luynes; 75 017 Paris.
Tél. : 548 80 97.

-88888888888888888888-

ANNEXE 4.

Choix de différents organismes louant des films.

Chacun d'entre eux publie un catalogue des films qu'il propose.

-Trois grandes fédérations très connues :

- Fédération Française des Ciné-Clubs : 6 rue Ordener; 75 018 Paris.

Tél. : 206 96 08. Nombreuses délégations régionales.

Très important choix de longs métrages.

- Fédération Jean Vigo : 8 rue Lamarck; 75 018 Paris.

Tél. : 254 04 56 et 57.

- Fédération Loisirs et Culture : 24 Bd. Poissonnière; 75 009 Paris.

Tél. : 770 31 97; 523 23 63; 264 65 36.

La Ville de Paris est affiliée à cette fédération; et elle y choisit en priorité ses films.

-Proposant 250 émissions des archives de la télévision :

- Institut National de l'Audiovisuel : 40 rue Jean Jaurès; 93 170

Bagnolet. Tél. : 362 12 12.

-Organismes spécialisés dans certains types de films :

- Paris-Film-Coop : 18 rue Montmartre; 75 001 Paris. Tél. : 508 54 22.

Films expérimentaux.

- Inter-Service-Migrant : 12 rue Guy de la Brosse; 75 005 Paris.

Tél. : 535 75 84.

Films sur les problèmes des immigrés.

- Filmedoc : 40 rue Pascal; 75 013 Paris. Tél. : 331 67 67.

Films sur les problèmes et aspects sociaux.

Son catalogue, Mille et un films d'intérêt social : 1980, contient un très riche répertoire d'adresses, où figurent justement de nombreux organismes louant des films.

- Cinémathèque Cedfi : 15^{bis} rue Raspail; 92 302 Levallois-Perret
Cedex. Tél. : 739 50 20.

Films sur les métiers et les artisanats. Prêt gratuit de films couleur 16 mm.

- Office Français des Techniques Modernes d'Education : 29 rue d'Ulm;
75 230 Paris Cedex 05. Tél. : 325 41 64.

Films très pédagogiques, souvent ennuyeux, mais gratuits.

BIBLIOGRAPHIE.

Sur les bibliothèques de la Ville de Paris :

Un document essentiel :

- PARIS (Ville). Organisation et Informatique (Service).- Schéma directeur d'implantation des bibliothèques de la Ville de Paris; en collab. avec la Direction de l'Action culturelle, de la Jeunesse et des Sports.- Paris : Secrétariat Général : Direction de l'Action culturelle, de la Jeunesse et des Sports, février 1975.

Autre document important, du moins pour une approche historique :

- PARIS (Ville). Bibliothèques (Bureau).- Nouvelles bibliothèques pour les parisiens; avec un chapitre intitulé : les bibliothèques de la Ville de Paris : dix ans de fonctionnement, 1961-1971.- Paris : Direction de l'Action culturelle, de la Jeunesse et des Sports, 1972.

Ces deux documents sont expliqués, résumés et commentés dans :

- GIRARD (Aline).- Réseaux de bibliothèques et de planification : Mémoire présenté en 1980 à l'E.N.S.B. sous la direction de Mr Henri Comte.- Villeurbanne : E.N.S.B., 1980.

Des renseignements historiques peuvent être recherchés dans :

- GUERIN (Denis).- Des bibliothèques municipales parisiennes : un siècle de lecture publique, note de synthèse.- Villeurbanne : E.N.S.B., 1980.

Sur les bibliothèques spécialisées de cinéma :

très peu d'articles récents. Un dépouillement du Bulletin signalétique 101, du C.N.R.S. n'a donné comme article pertinent que :

- GLEYZE (Alain) BILLARD (Marie-Claude).-Le Centre de documentation théâtrale et cinématographique de la bibliothèque interuniversitaire de Lyon.- Bulletin des Bibliothèques de France (1975), 20, n° 12.

Il est vrai que le maniement du Bulletin signalétique réserve quelques surprises . Ainsi, il n'existe pas, dans l'index, de mot matière "cinéma", et très rarement "théâtre" et "spectacle".

Le mot "film" renvoie à des articles sur l'utilisation des films dans les bibliothèques.

Finalement, l'article cité paraît sous trois descripteurs : "art", "bibliothèque spécialisé" (très nombreux articles sous ce mot, d'où un dépouillement fastidieux) et "fonds",

Plus surprenant, un article comme celui de C. Giteau intitulé "Arts du spectacle et documentation, perspectives actuelles" figure sous les descripteurs suivant : "organisation information", "coordination" "normalisation", "document audiovisuel", "art". Bien que traitant effectivement des problèmes concernant les documents audiovisuels - dans les bibliothèques des arts du spectacle -, on peut regretter l'absence d'un descripteur renvoyant précisément aux arts du spectacle...

L'indexation n'est donc pas faite sur les aspects les plus précis d'un article, et l'utilisation du bulletin demande une recherche assez longue, renvoyant à l'usage de très nombreux descripteurs de l'index.

Il n'existe pas d'autre article récent décrivant et analysant une bibliothèque de cinéma.

Par contre, la documentation sur l'usage des films et documents audiovisuels dans les bibliothèques est très abondante.

Citons seulement un numéro spécial de Library Trends (summer 1978), vol. 27, n° 1, consacré aux " films in public libraries ".

Utile est la consultation de trois articles de l'Encyclopedia of Library and Information Science (Marcel Dekker : New-York : Basel):

- l'article "special libraries" pour une définition et une réflexion sur les bibliothèques spécialisées,
- "art libraries ", très complet sur tous les problèmes que pose l'organisation de bibliothèques en ce domaine (conservation , des documents particuliers - affiches, photos...- , organisation des collections).
- "films in libraries", article dont le titre est explicite.

Enfin, les divers Actes du Congrès International des Bibliothèques-Musées des arts du spectacle publiés par la Section internationale des bibliothèques-musées des arts du spectacle de la F.I.A.B. peuvent fournir d'utiles indications.

Sur l'édition cinématographique en France :

- "Situation de l'édition de cinéma en France " in Cinéma 79 :
 n° 242, février 1979, p. 67-73.
 n° 243, mars 1979, p. 37-44.
 n° 245, mai 1979, p. 43-49.

Comprend des interviews d'éditeurs.

- "Les revues de cinéma" in Presse Actualité, n° 107, février 1976, p. 32-39.
- " L'ambivalence de la presse cinématographique" in L'Echo de la presse et de la publicité, n° 1121, février 1979, p. 13-16.

- "Lire le cinéma" in Bibliographie de la France (2^{ème} partie : chroniques), 1977, n° 9, p. 348-376.

Article assez complet.

- Très utile :

COMITE DE LIAISON DE L'EDITION CINEMATOGRAPHIQUE.- Le Cinéma en 100.000 pages : catalogue de l'édition cinématographique de langue française, 1980.- Paris : Cinéma d'aujourd'hui, 1980.

Supplément à la revue Cinéma d'aujourd'hui, n° 16 (Printemps 1980).

Catalogue des livres disponibles en 1980.

-88888888888888888888888888888888-

Les statistiques sur les fonds cinéma résultent de mes propres calculs. Les autres statistiques proviennent des Rapports techniques : établis tous les deux ans par chaque bibliothèque parisienne, ils peuvent être consultés au Service technique central, 57 rue du Théâtre, 75 I15 Paris, tél. 579 68 19.

-88888888888888888888888888888888-

